

Un geste pour la planète • Utiliser l'énergie solaire !

L'énergie solaire est propre, renouvelable et gratuite. Recourir à l'énergie solaire, c'est investir dans l'avenir de la Planète, tout en réalisant des économies importantes sur votre facture d'électricité, de gaz naturel...



En plus du crédit d'impôt et de l'aide de la Région Franche-Comté, **la Ville de Besançon apporte une aide financière aux Bisontins qui installent :**

- un chauffe-eau solaire pour la production d'eau chaude sanitaire, soit 40 à 60 % d'économie/an
- un système solaire combiné pour la production d'eau chaude et le chauffage du logement, soit 20 à 40 % d'économie/an.

L'aide s'élève à :

300 € par logement
sur la main-d'œuvre de l'installation solaire*

*400 € pour les familles à faibles ressources

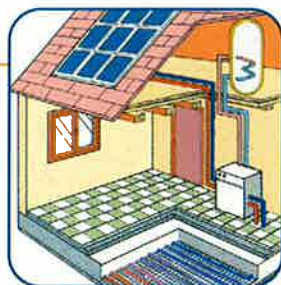
Le solaire thermique

L'énergie solaire thermique est récupérée par des capteurs solaires installés, le plus souvent, sur le toit.

Le chauffe-eau solaire est composé de 2 éléments

principaux : les "capteurs" solaires et le "ballon" de stockage. Ces deux éléments sont reliés par un circuit hydraulique.

Comme son nom l'indique, le système solaire combiné associe chauffage de l'eau sanitaire et chauffage de l'habitat. En plus de réchauffer l'eau sanitaire, la chaleur produite est transmise au réseau d'eau de chauffage, eau qui circule ensuite dans les émetteurs (plancher chauffant, radiateurs...) pour réchauffer l'air ambiant.



Quelques chiffres

1 m² de capteurs permet d'éviter le rejet de 1 100 kg à 3 200 kg de CO₂ sur 20 ans suivant l'énergie substituée.

